## LES AVERTISSEURS D'INCENDIE

L'essai des appareils téléphoniques indicateurs d'incendie a été fait hier soir, à Roubaix. Par suite d'un inconvénient auquel il sera fa-cile de remédier, l'expérience n'a pas complète-ment réussi.

Par suite d'un inconvenient auquel il sera lacile de remédier, l'expérience n'a pas complètement réussi.

En maints endroits, les trois circuits formant le réseau télégraphique de signaux — sonneries de ville, tocsins et avertisseurs — sont
reunis entre euxhpar des ficelles de cerls volant;
il se produit par ce fait, surtout en temps de
pluie, une déperdition considérable de courant
electrique, de sorte que les avertisseurs n'ont
pu fonctionner hier.

La ligne télephonique qui met le Journal de
Roubaix en communication avec Lille est souvent interrompue ou mise en communication
avec d'autres lignes qui se trouvent sur le même
parcours, par une cause semblable.

Il convient donc, pour que ce désagrément
sont évité, qu'un arrêté spécial du meire et une
surveillance active de la part de la police et
même du public mettent empêchement àce que
les gamins jouent en ville avec des cerfs-volant.
Il y a la une question d'intéret, nous dirons
même de securité publique.

Les tocsins et sonneries de ville, mis en
branie au moyen d'un appareit d'induction produisant un fort courant, ont bien fonctionne.
L'essai des avertisseurs alimentés par le courant d'une pile, a été moins satisfaisant, mais
nous le répetons, la cause de ce mauvais fonctionnement est connue, il sera facile d'y remédier et nous serons, alors, dotés d'un service
d'incendie modèle.

## TOURCOING

Le retour de la Musique Municipale de Mouveaux. — A Roubaix. — De retour de Paris à 6 heures 1j² du soir, elle a été reçue à la gare de Roubaix avec un éclat et un enthousiasme que la pluie n'a pas amoindri. Tout Mou veaux était accour au devant de ses chers musiciens. Sapeurs-pompiers, cavaliers, char de triomphe, tout avait été mis en œuvre pour rehausser la réception des vainqueurs. De magnifiques couronnes et des fois de bouquets ont été olierts aux lauréats. La Musique municipale de Tourcoing, la Fanjare et la Société Chorale du Blenc-Seau et une délégation de la Grande-Fanjare de Roubaix, sont allés présenter des félicitations à la vaillante société, à la descente du train, et ont tenu à figurer dans l'escorte d'honneur. Le cortège s'est mis en marche immediatement et a suivil es rues de l'Alouette et de Mouveaux, pour se rendre dans cette dernière localité. Sur tout le parcours, la plupart des maisons étaient pavoisées de drapeaux, et les spectateurs, hissée à leurs fenètres, applaudissuient à cour-joie. salent à cour-joie.

Honneur à la vail aute société.

Honneur à la vall'aute société.

A Mouveaux. — La localité entière était pavoisse. Il y avait peu de maisons sans décorations. Depuis le Hanc-Seau jusqu'à la Mairie de Mouveaux étaient dressés quelques arcs de triomphe, flanqués de massifs de verdure. Partout des guiriandes supportant des Vinitiaie de la victoire remportée sur une des plus brillantes societés parisiennes.

Le cortegeest arrivé à la Mairie vers 8 heures et denie. Mouveaux était alors dans un enthousiasme indescriptible. En tête du cortège, des plus nombreux, marchait la Musique de Croix, préceé ant un char magnifique portant une enorme couronne de 3 mètres au moins de diametre. La Musique municipale de Tourcoing, la Fantere du Blanc-Seau et une foule d'habitants de Mouveaux venaient ensuite. Le cortege était terminé par la Musique lauréate. Tous les membres de la vaillante société portaient un bouquet. Les vins d'honneur ont été offerts à la Mairie par l'Admir istration municipale.

Un banquet a clos la réception.

Autour de l'Hôtel-de-Ville, il faut chercher des combinaisons dérisoires et ne mettant personne à l'aise. On ne donnera pas l'étendue à un terrain qui en manque, on n'évitera pas le disgracieux du coup-d'œil, ni les dangers d'incendie pour l'Hôtel-de-Ville, ainsi enveloppé dans un réseau de matières inflammables.

La foire de Tourcoing attire beaucoup de promeneurs roubaissins. La place des Nonnes, en communication avec Roubaix par le boulevard et la grand'route, est leur lieu de rendez-vous naturel. Cette considération a sa valeur.

Veuillez ne pas oublier, Monsieur le Maire, qu'avec le mouvement des camions à la condition publique, l'espace se trouve encore rétréci autour de la Mairie; en sens inverse, les dangers de circulation pour les enfants seront augmentés. On a toujours assez de maineurs à redouter sans en rechercher de nouveaux.

Nous ne sommes pas exclusifs, et nous verrions sans déplaisir installer quelques jeux et quelques marchands sur les places voisines de la Mairie. Nous demandons seulement à ne pas être frustrés entièrement de nos droits, ni privés de nos moyens d'existence. En un mot, nous voulons ce que vous désirez vous-même, une répartition aussi écale que possible des charges et des faveurs entre tous les contribuables de la ville.

Dans l'espoir que vous ferez droit à nos justes réclamations, nous avons l'honneur d'être, monsieur le Maire, vos respectueux serviteurs.

(Suivent les signatures.)

LILLE

La St-Pierre. — Jeudi prochain, 29 juln, on chantera à N.-D. de la Treille, à 8 h. du soir,un Salut solennel, à l'occasion de la fête de St-Pierre. Le R. P. Bristot prêchera. St-Pierre est le 2º patron de notre antique collégiale.

Faculté des sciences de Lille. — Doctorat. — M. Persifor Fraser, professeur à l'Institut ranklin, en Pensylvanie (Amérique), soutienra le 30 juin 1882, à 4 heures, ses theses pour obtention du grade de docteur és-sciences na-

Nécrologie. — Lundi, à dix heures, a eu lieu l'enterrement de M. Aibert Labbé, sous-lieutenant au batallion des Sapeurs-Pompiers. Une assistance considérable, au milieu de laquelle on remarquait les officiers et les médecins-majors du corps, avec une députation des Canonniers sédentaires, M. Toffart, secrétaire gégénée. M. de la companier de la com

seunes officiers.

\*\*A peine âgé de 22 ans, il a succombé à une de ces terribles maladies, que la science est en cor impuissante à conjurer.

\*\*A abert Labbé it son volontariat au 33 de ligne; il en sortit avec les galons de sergent, et rentre dans ses nombreux travaux destreprise. Mais bon song ne sait menter, il voulut aussi èten.

\*\*Le Carrousel de Loos-Lez-Lille

Le Carrousel de Loos a fait évènement.

La La Société de Saint-Maurice, Saint-M

Mort d'une prisonnière.— La nommée Marie Gotzen, agée de 50 ans, journalière, a été arrêtée dimanche, vers aeuf heures du soir, pour ivresse manifeste. Conduit au poste de police, elle y est morte desjuites d'une congestion cérèbrale ocasionnée, selon la déclaration du docteur, par l'abus des boissons alcoliques.
Le corps de la femme Gotzen, qui n'a aucun parent dans notre ville, a été transporté hier matin à la Morgue.

Alaprison.—On amené dimanche, à laprison de Lille, J.-B. Darras, âgé de dix-huit ans, ma-çon à Mons-en-Barœul, inculpé d'un vol com-mis avec escalade et effraction dans cette com-

Un stock d'abus de confiance. - M. le com missaire de police du deuxième arrondissement se livre actuellement à une enquête sur plusieur abus de confiance, relevés à la charge d'un certain sieur D...

Outrages. — Dans la nuit de dimanche à lun-di, vers minuit et un quart, la police a arrêté le nommé Philippe Auguste, âgé de 27 ans, qui avait attiré les jeune Vertikelle sur les remparts derrière la Gare, pour commettre sur lui des ou-trages à la pudeur.

Tentative de suicide. à Fives. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit le nomme Philippe Vandroth, âgé de 51 ans, ex-dessinateur, demeurant 8, rue Thibaut, à Fives, a tenté es donner la mort, en se coupant la gorge avec un rasoir. Mais la douleur lui fit lacher son arme et ses cris attièrent les voisins, qui firent aussitôt appeler un médecin qui lui donna les premiers soins, pusise ht conduire d'urgence a l'hopital Sai .t-Sauveur.

La blessure, quoique très grave, ne met cependant pas la vie de Vandroth en danger.

La cause de cette insanité est inconnue.

Dit. — Lundi, à neuf heures, a eu lieu en l'église Saint Sauveur, l'Obit anniversaire pour le repos de l'âme de Jules Gallet, decédévictime de son dévouement, lors de la fèle nautique de l'an dernier.

Une foule considérable était venue pour témoigner son toujours vivant souvenir du brave Jules Gallet. Dans l'assistance, nous avons remarqué, les représentants du Sport Nautique de la Société des Sauveteurs du Nord, de la Presse; un Inspecteur de police, représentait M. le commissaire central, etc.

Gymnastique, — La société de Gymnastique St. Maurice-Lille, qui a obtenu en deuxème division, au concours de St. Pierre les-Calais, le premier prix, a fait sa rentrée hier dans notre ville. Dans cette réception, comme aux précèdentes, il y à eu compliments et bouquets, récites et donnés à la Gare.

Puis la société, musique en tête, a parcouru les principales rues, et elle a terminé sa promenade en traversant les rues de Fives et de St. Maurice, pavoisées en leur honneur.

Concours. — Volci les prix obtenus par les

St-Maurice, pavoisées en leur honneur.

Concours. — Volci les prix obtenus par les sociétés de gymnastique, dans la première journée des fêtes de Sain-Pierre-lez-Calais:

1º division. — 1º prix ex aquo : La Fraternelle de Reims, la Société de Gymnastique d'Arras.

2º prix : La Française, de Paris.

3º prix : La Française, de Paris.

3º prix : La Société libre, de Liège.

2º division. — La Française, de Roubaix, les sociétés de Saint-Maurice, Saint-Omer, Marcq.

Prix des courses : Marcq, Arras, Saint-Omer, la Fraternelle de Reims, la Française, de Paris Dans la seconde journée a cu lieu le concours individuel. Il y avait 79 concurrents. Nous sommes beureux d'apprendre que la Société La Patriote à remporté le 6º, le 10º et le 11º prix.

Nos félicitations à nos gymnastes.

deux filles, Jeanne de L'Onstantinople, aussi appelée Jeanne de L'Ille et Marguerite de Flandre.

La seconde tapisserie représente Jeanne de Constantinople assise à côté de son époux Ferrand de Portugal. Le duc Thomas de Savoie se tient debout derrière eux. Une inscription rappelle que Jeanne est la fondatrice de l'hospice St Sauveur.

Les quatre tableaux sont : ele Christ appelant les enfants, la visite de la Vierge a Sainte-Elisabeth, Joseph et la Vierge chassés des hotelleries de Bethiem et le centurion Romain.

La première de ces toiles est sans valeur. Les trois autres, œuvre d'un même peintre dont le nom est inconnu ont certaines qualités estimables, les paysages méritent l'attention.

JULES DUTHIL.

Fin de saison **b** 0/0 de rabais sur tous les vêtements d'Eté, Maison Thiéry ainé et Cie, 26 et 28, Place du Théâtre, 1, 3 et 5, rue des Sept-sauts, à Lilie.

CHANGEMENT DE DOMICILE L'association des propriétaires d'appareils à rapeur du Nord de la France a nouvellement nstallé ses bureaux, 16, rue de la Garc, à l'En-re-sol (maison Delerue.)

Schlevin. — Jean-Baptiste vandendogaere, Jonquet.

— Helene Lobelle, Marlière. — Emile Delchambre,

Delcharations de pôcès du 19 au 23 Juin. —

Clémence Delannoy, 2 aus 8 mois. Touquet. — Marie

Vandecaveye, 1 an, Sartel. — Aline Vandeneulebrocke,
1 an, Cretinier. — Emile Salembier, 5 ans 10 mois,
Cretinier. — Marie Pruvost, 72 aus 8 mois, sans pro
session Cretinier. — Emile Salembier, 5 ans 10 mois,
Cretinier. — Marie Pruvost, 72 aus 8 mois, sans pro
Mariaosa du 10. — François Risselins, 26 ans tisserand et Flore Moulart, 21 aus tisserande. — Emile
rand et Prore Moulart, 21 aus tisserande. — Emile
rand et Prore Moulart, 21 aus tisserande en lemente
taria Jacquart, 24 ans piqurière. — Henri Demeule
meester, 24 ans tisserand et Marie Jovenaux, 23 ans

tisserande. — Emile Leclercq, 26 ans tisserand et

Kosa Dumont, 25 ans tisserand et. Silvie Pottier, 22

24 ans tisserand et Marie Mercier, 22 ans tisserande. —

Jules Motte, 24 ans tisserand et. Silvie Pottier, 22

Maria Faularque, 25 ans tisserande. —

Baria Van
houtte, 27 ans encolleur et Léonie Vandersteegere, 19

ans tisserande. — Alfred Salembier, 20 ans chasse
meunier et Philomène Hellin, 21 ans tisserande.

Jean Ligaden, 31 ans tisserand et Elise Debarbieux,
33 ans tisserande. — Alfred Salembier, 20 ans chasse
meunier et Philomène Hellin, 21 ans tisserande.

Henri bedrue, 26 ans tisserand et silve Duponchel, 24

ans tisserande. — Alfred Betremieux, 26

Ans tisserande. —

Henri bedrue, 26 ans tisserand et silve Duponchel, 24

ans tisserande.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Lesamis et connaissanc sede la famille Quennoy Teurition, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de JULIATION, qui, par oubli, n'auraient pas recu de liettre de faire part du décès de Mademoisolle I. Juliette Quennoy. décédée à Wattrelos. le 25 juin 1828, dans as 30-année, sont priès de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui nuront lieu le mercredi 85 courant, 49 heures 112, on l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mor tuaire, Vieille-Place, à Wattrelos.

Ils vous prient aussi d'assister à l'Obit du Mois, qui sera célèbré en ladite église, le lundi 24 juillet, qui sera célèbré en ladite église, le lundi 24 juillet, par le consideration de l'appendit de

9 heures. Les amis et connaissances de la famille Roycko. Lesamiset connaissances de la famille Révoke.

boer-Roussel, qui, par oubli, n'auraient pas
requ de lettre de faire part du déces de Mademoiselle

Romaine Koussel, décedée à Roubaix, le 27
jun 1828, à l'âge de 80 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de
bien voulour assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 28 courant, a 8
heures 115, er l'église Saint-Martin, à Roubaix.—
L'assemblée à la maison mortuaire, rue St-Antoine,
16, chez Monsieur Louis Rasson.

yille et l'administration hospitalièreest-elle pratiquement la meilleure, et je ne crois pas que sans parti pris, elle puisse etre blames par qui de ce soit.

Evante par qui que se presente administration municipale, les hommes justes, les vrais de la presente administration municipale, les hommes justes, les vrais l'aliois pour les autres de l'eau.

Evante par qui qui que soit per de l'eau.

Evante l'autre de prendre une résolution avant de l'eau.

Evante l'un en savoit et au soconitoyens, in faut lui en savoit et au soconitoyens, in faut lui en savoit et au soconitoyens, in faut lui en savoit et ce se.

Le Musée des los complaudir sans periode qui enque ceuvre, d'este, que le parque et complaudir soit de l'eau.

Dans dix ou quinze jours, deux heux meutiles fantands viendront prendre pair cur de la diunque de l'eau.

Dans dix ou quinze jours, deux heux meutiles fantands viendront prendre pair cur de l'homet et de l'eau.

Dans dix ou quinze jours, deux heux meutiles fantands viendront prendre pair cur de l'homet et de l'eau.

Dans dix ou quinze jours, deux heux meutiles fantands viendront prendre pair cur de l'homet et de l'eau.

Dans dix ou quinze jours, deux heux meutiles fantands viendront prendre pair cur de l'homet et de l'eau.

Dans dix ou quinze jours, deux heux meutiles fantands viendront prendre pair cur de l'homet et de l'eau.

Dans dix ou quinze jours, deux heux meutiles fantands viendront prendre pair cur de l'homet et de l'eau.

Dans dix ou quinze jours, deux heux meutiles fantands viendront prendre pair cur de l'homet et de l'eau.

Dans dix ou quinze jours, deux heux meutiles fantands viendront prendre pair cur de l'eau.

Dans dix ou quinze jours, deux heux meutiles fantands viendront prendre pair cur de l'homet et de l'eau.

Dans dix ou quinze jours, deux heux meutiles

nom de Luducia. Ce télégramme lui avait été expédié de Maines par son frère Armand. »

— Le comité central de l'Union syndicale de Bruxelles, réuni le 19 luin, s'est occupé de la réduction du privilège du propriétaire en cas de failitte ou de liquidation judiciaire. Un membre a présenté sur cette question un rapport dans lequel il expose d'abord la législation actuellement en vigueur, législation qui consacre au profit du propriétaire un privilège étendu et dont l'exercice pèse si lourdement sur la liquidation des faillites. Faut-il maintenir ce privilège; ne doit-on pas mettre le propriétaire sur le même point que les autres créanciers, qui s'exposent à perdre leur capital, tandis que le propriétaire me risque que les intérêts de son capital? Dans tous les cas ne faut-il pas réduire le croit de préfèrence du bailleur? Un autre membre a défendu le principe du privilège du propriétaire; il s'est attache à en démontrer l'utilité et l'intérêt; mais il a reconnu qu'il est trop étendu, d'après la législation actuellement en vigueur, tant au point de vue des lovers à echoir que des loyers échus.

Une discussion assez longue s'est établie sur le point de savoir à quelles limites il fallait abaisser le privilège. Après cette discussion, le comité a chargé une commission spéciale d'élaborer un projet définitif, tenant compte des différentes observations présentées dans le cours de la séance.